



ATTENTION...

Le Championnat National 5-quilles du Club 55 est une épreuve en équipe mixte composée de 4 joueurs formée d'une combinaison d'hommes et / ou de femmes.

FRAIS ET DATE D'INSCRIPTION...DATE-LIMITE...31 JANVIER

Bien que les qualifications peuvent commencées dès le 1er janvier, la date limite permet aux coordonnateurs d'acheter des équipes pendant les qualifications-maison ce qui devrait aider les centres de quilles à déterminer le nombre d'équipe approprié à acheter.

Les franchises pour participer au Championnat national sont de \$100.00 par équipe plus TPS/TVH. Des franchises additionnelles peuvent être achetées à un taux réduit de \$75.00 plus TPS/TVH et il n'y a aucune limite au nombre d'équipes additionnelles que le centre peut acheter en autant que le nombre de franchise achetée ne conduit pas à un dépassement du nombre de quilleurs inscrits dans le centre/ligue.

Chaque franchise achetée permet aux centres de qualifier et faire avancer à la prochaine étape du Championnat une équipe mixte composée de 4 quilleurs (soit 4 hommes, 4 femmes, ou toutes autres combinaisons hommes et femmes). Un rabais de \$10 pour chaque franchise achetée sera remboursé à l'Association provinciale facilitant ainsi une organisation de première classe du Championnat provincial.

Chaque Association provinciale sera facturée \$100 pour chaque quilleur qui avance à la Finale Nationale du Championnat national du Club 55. Les Associations provinciales peuvent, à leur tour, imposer un montant à leurs quilleurs pour récupérer ces coûts.

Les formulaires d'entrées et frais d'inscriptions doivent être soumis à Quilles Canada, 250 Shields Court, Unit 10A, Markham, Ontario, L3R 9W7, au plus tard le 31 janvier à minuit. Afin de ne pas être pénalisé, les entrées peuvent être soumises en ligne à www.club55.ca ou par téléphone, par courriel, par la poste ou par télécopieur en tenant compte de la date-limite. Sur réception du formulaire et des frais d'inscriptions, une quantité suffisante de feuilles de pointages sera acheminée au centre de quilles respectif.

Les entrées tardives peuvent, si elles reçoivent l'approbation des deux paliers national et provincial être acceptées jusqu'à concurrence d'une semaine avant les Finales de Zone. Les entrées tardives, si acceptées, seront facturées d'un frais de retard de \$30.00 par franchise...total de \$130.00 + TPS/TVH pour la première équipe et \$100.00 + TPS/TVH pour chaque franchise additionnelle achetée.

ÉTAPE # 1 – RONDE DE QUALIFICATION – 1er janvier au 28 février

Le Coordonnateur du CLUB 55 en coopération avec la direction du centre de quilles cédulera une date et heure appropriés tel que mentionné ci-haut pour tenir la Ronde de Qualifications du centre de quilles. La Ronde de Qualifications consiste à 3, 4, 5 et 6 parties à la discrétion du propriétaire/coordonnateur et peut être tenue soit durant la ligue régulière ou une qualification distincte.

TOUS LES MEMBRES DU CLUB 55 qui, au commencement de la Ronde de Qualifications ont 55 ANS ET PLUS sont éligibles à participer à condition d'avoir un minimum de 21 parties jouées dans la ligue.

La Ronde de Qualifications doit être calculée sur la base de plus de quilles abattues au-dessus de la moyenne pour chaque quilleur en utilisant leur plus haute moyenne au 31 décembre dans TOUS LES CENTRES DE QUILLES, DANS TOUTES LES LIGUES CLUB 55 OU AUTRES. Exemple...John Doe joue dans une ligue du CLUB 55 à "Luxury Bowl". Sa moyenne est 170. Il joue aussi dans une autre ligue du Club 55 au "Diamond Lanes" et sa moyenne est 175. Il joue aussi dans une ligue non-membre du Club 55 au "Diamond Lanes" et sa moyenne est de 180. John Doe devra utiliser la moyenne de 180, laquelle est la plus haute des 3 ligues et ce pour TOUTES les Rondes de Qualifications du Championnat national du CLUB 55.

La moyenne de chaque quilleur pour le Championnat de même que le pointage des 3 à 6 parties de la Ronde de Qualifications doivent être inscrits sur la Feuille de pointages officiels fournit par Quilles Canada à chaque Coordonnateur.

La Ronde de Qualifications consiste en 3, 4, 5 ou 6 parties (à la discrétion du propriétaire/coordonnateur). A la conclusion de la Ronde de Qualifications, les quilleurs ayant accumulé le plus de quilles abattues au-dessus de leur moyenne avanceront à la prochaine étape de la compétition à la condition qu'une franchise ait été achetée. Exemple...si vous avez acheté 2 franchises vous formerez 2 équipes basées sur les 8 plus hauts pointages au-dessus de leur moyenne de la Ronde de Qualifications. La première équipe sera formée des 4 quilleurs ayant accumulé les plus hauts pointages au-dessus de leur moyenne...et la seconde équipe, sera formée des quilleurs classés de la 5ème à la 8ème position lors de la Ronde de Qualifications. Rappelez-vous que le pointage au-dessus de la moyenne détermine la formation des équipes alors la première équipe peut être composée de 3 femmes et 1 homme (à titre d'exemple) et la prochaine équipe peut être composée uniquement par 4 hommes. Le pointage et non le genre détermine qui forme l'équipe. Peu importe la combinaison d'une équipe, chaque équipe sera unique, amusante et dynamique.

Chaque coordonnateur du CLUB 55 devra soumettre à Quilles Canada, oblitéré au plus tard le 1er mars, les noms, les moyennes et les pointages des quilleurs qui avanceront à la prochaine étape. D'attrayants écussons seront émis pour ces quilleurs.

Les Coordonnateurs du CLUB 55 peuvent, durant le Championnat être demandés à vérifier les moyennes des quilleurs qualifiés.

ÉTAPES # 2 – FINALES DE ZONE (OPTIONNELLE) – 15 au 31 mars

Les Finales de zone du Championnat national du Club 55 SONT OPTIONNELLES ET À LA DISCRETION DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE. Dans les provinces qui conduisent une Finale de zone, les règles suivantes s'appliquent, si non passez à la prochaine étape (FINALES PROVINCIALES).

Le cas échéant, les quilleurs qui se sont qualifiés pour l'équipe avançant à la Finale de zone joueront à la période prévue ci-dessus. La date exacte et l'emplacement de chaque Finale de zone seront déterminés par chaque Association provinciale.

Chaque Association provinciale décidera du nombre de parties à jouer (3, 4 ou 5) lors des Finales de zone. Le format des Finales de zone sera basé sur le plus de quilles abattues au-dessus de la moyenne en utilisant la plus haute moyenne **DANS TOUTES LES LIGUES, DANS TOUS LES CENTRES DE QUILLES AU 31 DÉCEMBRE**. Ces moyennes seront totalisées pour déterminer la moyenne de l'équipe.

L'équipe qui totalisera le plus de quilles combinées de la moyenne d'équipe sera déclarée Championne de zone et avancera à la Finale provinciale. Des écussons de Champion de zone seront remis aux quilleurs de l'équipe gagnante.

ÉTAPE # 3 – FINALES PROVINCIALES – 15 avril au 15 mai

La date et l'endroit des Finales provinciales de même que le nombre de parties à jouer (3, 4 ou 5) seront déterminés par chaque Association provinciale.

Le format des Finales provinciales sera basé sur le plus de quilles abattues au-dessus de la moyenne de chaque quilleur utilisant la **PLUS HAUTE MOYENNE À JOUR DANS TOUTES LES LIGUES, DANS TOUS LES CENTRE DE QUILLES** au 1er avril. Ces moyennes seront totalisées pour déterminer la moyenne de l'équipe.

L'équipe qui totalisera le plus de quilles abattues au-dessus de leur moyenne combinée sera déclarée championne provinciale du Club 55 et avancera à la Finale nationale. Des écussons de Champion provincial seront décernés aux quilleurs de l'équipe championne.

ÉTAPE # 4 – FINALES NATIONALES – 8 et 9 juillet

Les équipes championnes provinciales participeront aux Finales nationales les 8 et 9 juillet à Winnipeg, Manitoba. Les jours de déplacement seront les 7 et 10 juillet.

Le voyage et l'hébergement de tous les compétiteurs seront défrayés par le CLUB 55.

Les provinces de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nord de l'Ontario et le Sud de l'Ontario seront représentées.

Le format des Finales nationales sera une finale à la ronde (round robin), équipe contre équipe (match play) recevant un (1) point pour chaque partie gagnée et ½ point pour une égalité. Chaque équipe jouera deux parties contre chaque province... (5 rondes x 2 parties = un total de 10 parties). Chaque partie à la Finale nationale sera calculée sur la base de plus de quilles abattues au-dessus de la moyenne en utilisant la plus haute moyenne de chaque quilleur **DANS TOUTES LES LIGUES, TOUS LES CENTRES DE QUILLES** au 1er AVRIL. Ces moyennes seront les mêmes qu'utilisées lors de la Finale provinciale.

Exemple...dans la première partie, la moyenne de l'équipe de l'Alberta est 720 et elle rencontre le Manitoba qui a 670 de moyenne. L'Alberta joue 770 ce qui signifie un total de 50 quilles au-dessus de sa moyenne d'équipe pendant que le Manitoba joue aussi 770 ce qui représente 100 quilles au-dessus de sa moyenne d'équipe. Le Manitoba ayant joué le plus de quilles au-dessus de sa moyenne (100 comparé à 50 pour l'Alberta), par conséquent, le Manitoba reçoit un point pour la partie gagnée.

L'équipe gagnante sera déclarée Championne nationale et récompensée de façon appropriée pour leurs performances.

RÈGLES IMPORTANTES À SE RAPPELER

1. Le format des 4 phases du Championnat national du CLUB 55, soit les Rondes de ligue, de zone, provinciale et nationale étant toutes calculées sur la base de plus de quilles abattues au-dessus de la moyenne cela permet ainsi à tous les quilleurs de participer et de gagner en dépit de leur habileté.

Dans la ronde de Qualifications-maison et des Finales de zone, les quilleurs prendront leur plus haute moyenne **DE TOUTES LES LIGUES, DANS TOUS LES CENTRES DE QUILLES** au 31 DÉCEMBRE. Pour les quilleurs qui participeront aux Finales provinciales et nationales, ils utiliseront leur plus haute moyenne ajustée en du 1er AVRIL **DANS TOUTES LES LIGUES, DANS TOUS LES CENTRES DE QUILLES**.

2. Les Coordonnateurs du CLUB 55 peuvent en tout temps être demandés de vérifier les moyennes des quilleurs qualifiés.
3. Un membre du CLUB 55 a le droit de se qualifier pour le Championnat national des équipes à partir de chaque centre de quilles où il est inscrit. Un quilleur qui se qualifie plus d'une fois pour le Championnat doit, pour toutes les étapes subséquentes, représenter le centre où il/elle maintient la plus haute moyenne à la fin de la Ronde de Qualifications.
4. Substitution... Si un représentant d'une ligue, pour toute raison est incapable d'avancer de la Qualifications-maison à la Finale de Zone, Provinciale ou Nationale, le quilleur substitut de la Qualifications-maison deviendra le remplaçant. Exemple...si vous avez acheté 1 franchise, vous avez qualifié une équipe de 4 membres du Club 55 pour la prochaine étape. Si un des 4 membres ne peut avancer à la Finale de zone, le 5ème quilleur ou le joueur subséquent de la Qualifications-maison deviendra le remplaçant. Si vous avez acheté 3 franchises pour 3 équipes soit un total de 12 quilleurs pour la Finale de zone et si un ou plus de ces

quilleurs ne peuvent avancer à la Finale de zone, le 13ème quilleur ou le subséquent de votre Qualifications-maison remplacera le (ou les) joueur manquant. Si une substitution est nécessaire, la moyenne de l'équipe doit être révisée en conséquence.

Si une substitution telle que mentionnée ci-haut n'est pas possible, l'équipe peut utiliser la moyenne du quilleur absent (en date du 31 DÉCEMBRE OU 1er AVRIL, le cas échéant) moins 10% comme pointage. Seulement un joueur absent par équipe peut bénéficier de ce pointage aux Finales de zone, provinciale ou nationale.

5. Les quilleurs doivent avoir 55 ans ou plus au début de la Ronde de Qualifications pour avoir le droit de participer dans le Championnat national.
6. Le nombre de parties (3, 4, 5 ou 6) à jouer par chaque participant dans la Ronde de Qualifications sera déterminé par le propriétaire /coordonnateur. Le nombre de parties (3, 4 ou 5) sera déterminé par chaque province pour les Finales de Zone et Provinciale et 10 parties à la Finale nationale.

Le format national est sujet à un changement en tout temps.

7. S'il y a égalité à la fin d'un évènement, une partie complète devra être jouée pour déterminer le gagnant.
8. Tous les quilleurs paieront les frais de ligne déterminés par leur province pour les Finales de Zone et Provinciale.
9. Les règlements généraux et règles de conduite appliqués seront ceux de l'Association canadienne des 5 quilles en vigueur où ceux du CLUB 55 ne sont pas spécifiés.